

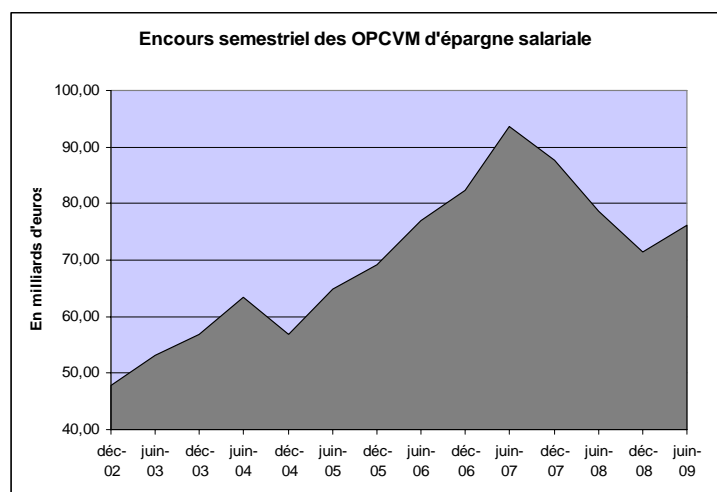
Communiqué de presse

Epargne salariale au 30 juin 2009 : Toujours plus de salariés adhèrent à l'épargne salariale Grâce à la collecte, les actifs gérés repartent à la hausse (+7%)

L'enquête semestrielle de l'Association Française de la Gestion Financière montre que **l'attrait des dispositifs d'épargne salariale (participation, intéressement, PEE et PERCO) pour les salariés et les entreprises ne se dément pas.**

Les actifs gérés en épargne salariale s'établissent à **76,5 milliards d'euros, en progression de 7% par rapport au 31 décembre 2008.** Les encours reprennent donc leur **progression** après la baisse due à la chute continue des marchés depuis l'été 2007.

Cette hausse est due à la collecte des plans d'épargne, PEE et PERCO. La participation a largement contribué à cette progression alors même que pour la première année les salariés avaient le choix de la percevoir directement sans l'épargner. L'impact des marchés financiers est négligeable puisqu'ils ont été globalement stables sur la période du 1/01/09 au 30/06/09.



Les fonds diversifiés¹ représentent 60% des encours contre 40% pour les fonds d'actionnariat salarié. Leurs encours progressent respectivement de 8,6% et 4,9% par rapport au 31 décembre 2008.

Les investissements dans les fonds d'investissement socialement responsable (ISR) représentent 2,4 milliards d'euros et les placements dans les FCPE solidaires 550 millions d'euros.

Plus de 11,7 millions de porteurs détiennent de l'épargne salariale, soit 600 000 nouveaux porteurs en un an.

Ce maintien de la confiance des salariés en période de crise confirme le caractère de moyen/long terme de l'épargne salariale. La poursuite de ce développement voulu par les pouvoirs publics ne peut se faire que dans un environnement fiscal stable pour les salariés comme pour les entreprises.

¹ Les fonds diversifiés couvrent :

- les FCPE L214-39 investis à moins de 10% en titres de l'entreprise
- les FCPE L214-39 investis jusqu'à 33% en titres de l'entreprise
- les SICAV autres que les SICAV AS



L'Association Française de la Gestion Financière (AFG) représente les professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée (mandats) ou collective. Ces derniers gèrent 2 400 milliards d'euros d'actifs, dont près de 1 400 milliards d'euros sous forme de gestion collective (1^{er} rang européen et 2^{ème} rang mondial après les Etats-Unis).

Vous trouverez ce communiqué de presse sur www.afg.asso.fr (rubrique presse)

Contact : Dominique PIGNOT

Directrice de la Communication

Tél. : 01.44.94.94.00 (standard) / 01.44.94.94.17 (l.d.) / d.pignot@afg.asso.fr